



PROBLEME AVEC MA DEMANDE POUR L'AER

Par momo15, le 28/09/2009 à 12:09

Bonjour,

Je suis ancienne agricultrice : j' ai vendu ma petite ferme fin 2008. Je ne pouvais plus continuer ce travail devenu trop pénible pour moi toute seule car mon mari ne peut plus m'aider (retraité agricole depuis 3 ans).

Ma première demande d'AER a été effectuée le 26/12/2008 0 l'agence de l'assedic : rejetée car j'étais au dessus du seuil et traité après le 01/01/2009 , fin de l'AER .

La deuxième est en date du 08/09/2009 : rejetée car ils ont repris le même montant que la première fois (6 mois plus tard!!!!). Pourtant, le calcul de l'AER ce fait à la date du nouveau dépôt du dossier !

Je suis repartie au pôle emploi pour avoir des explications. Après avoir lourdement insisté, j'ai pu avoir mon dossier et un responsable. Ce dernier a tout de suite reconnu leur erreur et a inscrit sur le dossier que j'étais sans ressource depuis le 01/01/2009 (avec la date et sa signature). Ensuite, il m'a dit que mon dossier allait être réexaminé sans repasser devant la commission dans un délais de 4/5 jours.

Je reçois une réponse aujourd'hui qui est négative. D'après mes calculs pour l'AER, je me situe dans la tranche 1259.70 et 2228,70 pour un couple avec mes 6 mois de ressources de 2008 et les 12 mois de mon mari. Depuis la vente de la ferme, je n'ai plus de revenus de substitution (à voir pour le calcul)!

J'ai 54 ans et 7 mois, + 170 trimestres, et je suis inscrite aux assedic depuis fin 2008 : je n'ai pas de revenus, ni d'aides ou d'allocations telle qu'elle soit!

La réponse du pôle emploi de Clermont-Ferrand :

- L'AER de concerne pas le régime agricole .
- On ne peut faire qu'une seule et unique demande (donc pour moi, c'est celle du 28/12/2008)
- A la date de la demande de l' AER, il faut avoir juste 160 trimestres (pas plus comme moi qui aie 170 trimestres) : merci et au revoir!

Voici les réponses qu'ils m'ont apporté...

Je vous remercie pour vos messages précédents. Pouvez-vous me dire le vrai du faux de tout ça svp?

Par avance merci d'avance de votre réponse.